Zeitschrift: Bulletin de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel

Band: - (1967)

Heft: 3

Artikel: Un projet en voie de réalisation : la diffusion des bandes magnétiques suisses

Autor: Guex, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un projet en voie de réalisation :

la diffusion des bandes magnétiques suisses.

Organisme réunissant des délégués de toutes les Universités suisses, la CILA s'est préoccupée dès sa fondation de promouvoir un esprit de coopération dans le domaine de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues vivantes. Soucieuse d'éviter la dispersion des efforts, elle a d'abord songé à créer un service d'échange de bandes magnétiques entre les différents centres universitaires, mais elle s'est bientôt avisée que cela ne suffirait pas. En effet, lors des stages ou des journées d'étude organisés dans diverses villes de Suisse, les participants, appartenant pour la plupart à l'enseignement secondaire, ont demandé si les bandes qui leur étaient présentées pourraient être mises à leur disposition selon des modalités à fixer. Les auteurs de ces bandes ont répondu le plus souvent évasivement, se sentant peu préparés à résoudre les problèmes assez complexes qu'aurait posés pour eux la diffusion de leurs bandes. La CILA a alors estimé de son devoir de s'atteler à cette tâche et de trouver une solution qui satisfasse tous ceux qui oeuvrent dans ce domaine.

Il s'agissait d'intéresser à notre projet un organisme disposant des moyens techniques propres à la copie et à la diffusion des bandes et qui fût d'autre part en contact avec les milieux scolaires suisses. Le président de la CILA a alors pris contact avec les représentants de la Centrale suisse du film scolaire, à Ostermündigen, organisme de droit public, possédant les appareils nécessaires, et bien introduit dans les milieux de l'enseignement suisse. Des pourparlers se sont engagés entre les directeurs de la Centrale suisse du film scolaire et le bureau de la CILA, un projet de convention a été mis sur pied, discuté, amendé, et se trouve actuellement sur le point d'être signé par les deux parties.

Cette convention fixe les modalités de la diffusion des bandes magnétiques qui seront mises à la disposition des établissements qui en feront la demande. Dans une première étape, un catalogue d'environ 40 bandes va être établi et adressé à tous les établissements scolaires que cela pourrait intéresser. Ces bandes pourront être écoutées au siège de la Centrale suisse du film scolaire à Ostermündigen et il est prévu par la suite de mettre en circulation des bandes

spécimens.

La CILA estime que les bandes qui seront diffusées sous son égide doivent répondre à certaines exigences pédagogiques, linguistiques et techniques. Elle n'ignore pas qu'à l'étranger, il est arrivé qu'on mette sur le marché des bandes de médiocre qualité. Mais diffuser de telles bandes, ce serait compromettre la cause de l'enseignement en laboratoire. Qu'on nous entende bien: il ne s'agit pas pour la CILA de s'ériger en souverain juge, seul détenteur d'une vérité pédagogique, linguistique ou technique. Il s'agit simplement de s'assurer qu'un certain nombre de principes ont été respectés lors de l'élaboration des bandes.

Pour éclairer dans leur tâche les experts chargés de préparer notre catalogue, la CILA a mis au point un questionnaire qu'elle fera parvenir à tous ceux qui, individuellement ou en équipes, ont préparé des bandes magnétiques. Ce questionnaire est reproduit en annexe à la page 9 et je voudrais très brièvement en commenter quelques points.

Les 8 premières rubriques ne comportent que des données de fait, destinées à faciliter l'établissement du catalogue. Les rubriques suivantes doivent renseigner sur les intentions de l'auteur. Les questions posées sous chiffre 10 permettront d'évaluer la bande par rapport à l'ensemble du cours, si elle appartient à une série, ou par rapport au manuel dont elle serait le complément. La rubrique "une répétition concernant..." s'applique à une bande qui, sans être le complément d'un manuel particulier, serait destinée à l'activation de connaissances précédemment acquises. La rubrique suivante, "est une leçon indépendante", se réfère à une bande qui formerait un tout en elle-même sans prendre appui sur un manuel ou des connaissances déjà acquises en classe.

Les points 11 et 12 renseignent sur le public visé, tout d'abord sous deux aspects: l'âge et l'orientation des études; puis, sous chiffre 12, on a distingué entre des débutants absolus, de faux débutants (ayant déjà des connaissances, mais à l'état passif) et des élèves avancés. Le point 13 fait allusion aux études récentes faites en linguistique appliquée sur l'indice de fréquence des éléments phonétiques, grammaticaux ou lexicaux d'une langue. Il s'agit pour l'auteur de préciser si, dans l'élaboration de son texte, il a tenu compte de ce facteur. Les points 14 à 18 n'appellent pas de commentaire: les renseignements qui y sont demandés serviront simplement à compléter le

catalogue.

Pour préciser dans quel esprit seront examinées les bandes qui lui seront soumises, la CILA se propose d'organiser le 27 janvier prochain, à Berne, une journée d'étude consacrée au problème de l'expertise des bandes magnétiques, en vue de l'inscription au catalogue de la CILA. Des renseignements plus complets sur cette journée d'étude sont donnés à la page 15.

Université de Lausanne André Guex

Av. Beaumont 6
1012 Lausanne

Commission interuniversitaire
de linguistique appliquée

Demande d'inscription au catalogue des
bandes magnétiques de la CILA

1. Propriétaire (Institut, école, personne privée, etc.)

   Adresse: _____

2. Intitulé de la bande _____
   (ou de la série):

   _____

   S'il s'agit d'une série, nombre de bandes: _____

3. Auteur du texte _____

   Adresse: _____ tél. _____

4. Locuteur(s)

   1. _____ 2. _____

   3. _____ 4. _____

5. Contenu de la bande (ou de la série de bandes)

   _____

   _____

   _____

   _____

6. Durée _____ min. (s'il s'agit d'une série, au total ____ min.)

7. Date de l'enregistrement: _____